LETTRE DE RENTRÉE EPS 2026-2027 : « Instruire, protéger et faire réussir : une ambition renouvelée pour l'éducation physique et sportive »

Accueillir, remercier les équipes

Les IA-IPR EPS, Mesdames Christine MENARD, Frédérique ROUANET et Didier RIGOTTARD, souhaitent la bienvenue aux collègues qui rejoignent l'académie de Nice et adressent à l'ensemble des professeurs d'Éducation physique et sportive leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année scolaire.

Nous adressons nos félicitations aux lauréats des concours de recrutement, que nous sommes heureux d'accueillir dans notre académie et d'accompagner dans leurs premières années d'exercice. Nous remercions également les collègues qui prennent une retraite bien méritée après de nombreuses années d'engagement ainsi que celles et ceux qui poursuivent leur parcours professionnel dans une autre académie, comme Lionel MARIN.

Nous tenons surtout à saluer l'investissement de l'ensemble des professeurs d'EPS. Les résultats des élèves aux examens, la qualité des projets pédagogiques, le dynamisme des Associations sportives, les nombreuses actions menées en matière de santé, d'inclusion, d'égalité entre les filles et les garçons, d'activités physiques de plein air ou encore d'innovation pédagogique sont une fois de plus la preuve de votre professionnalisme et de votre engagement envers les élèves.

Les résultats académiques obtenus cette année confirment cette dynamique et traduisent la qualité du travail réalisé dans les établissements.

Une rentrée placée sous le signe de la consolidation

La rentrée 2026 s'inscrit dans la continuité des évolutions engagées ces dernières années. Les nouveaux programmes du collège, les évaluations des aptitudes physiques en classe de sixième, les travaux de la commission académique d'harmonisation, le développement des formations et les nombreuses ressources produites par l'académie constituent désormais des repères solides pour les équipes. Cette année est donc moins celle de nouveaux changements que celle de la consolidation des pratiques et de leur appropriation progressive.

La circulaire de rentrée 2026 résume cette ambition autour de deux verbes particulièrement complémentaires : **instruire** et **protéger**. Instruire, c'est permettre à chaque élève d'acquérir des connaissances, des compétences et une culture commune. Protéger, c'est offrir un cadre d'apprentissage exigeant et sécurisant, tout en développant progressivement l'autonomie, la responsabilité et le pouvoir d'agir des élèves.

Une EPS au service des ambitions de l'École

L'EPS contribue pleinement aux ambitions de l'École en développant bien plus que les seules capacités physiques. Elle permet aux élèves d'apprendre à coopérer, à respecter les règles, à faire des choix, à analyser leurs actions et à construire progressivement leur autonomie. Elle participe ainsi à leur formation de citoyen, tout en favorisant leur santé, leur confiance en eux et le goût d'une pratique physique durable.

Cette rentrée marque la poursuite de la mise en œuvre des nouveaux programmes du collège. Ils invitent les équipes à renforcer la cohérence des apprentissages, à rendre les objectifs plus explicites et à développer une véritable culture physique, sportive et artistique. Ils rappellent également que l'évaluation est avant tout au service des apprentissages.

L'EPS contribue également au développement des compétences transversales attendues par les programmes. Expliquer, observer, argumenter, raisonner ou construire un projet sont autant de situations qui permettent aux élèves de développer leur maîtrise du langage, leur esprit critique et leur capacité à prendre des décisions éclairées.

Former des élèves autonomes suppose enfin de leur offrir un cadre d'apprentissage exigeant et sécurisé. La sécurité ne se limite pas à la prévention des accidents : elle consiste aussi à apprendre aux élèves à identifier les risques, à agir avec responsabilité et à adopter des comportements favorisant leur sécurité et celle des autres.

Ces ambitions reposent sur un projet pédagogique partagé et sur une dynamique collective des équipes. Afin d'accompagner leur mise en œuvre, cette lettre est complétée par neuf fiches thématiques présentant les principaux textes de référence, les ressources disponibles et les actions à conduire au cours de l'année. Nous vous invitons à les utiliser lors de vos réunions d'équipe afin d'actualiser votre projet pédagogique et de préparer ensemble cette nouvelle année scolaire..

Huit fiches thématiques pour accompagner les équipes

Cette lettre de rentrée est complétée par **huit fiches thématiques**, conçues comme des outils pratiques pour accompagner les équipes tout au long de l'année. Chacune rappelle les textes de référence, présente quelques ressources disponibles et précise les actions à conduire.

Les numéros des fiches sont interactifs, un simple clic permet d'accéder directement à la fiche correspondante.

Nous vous invitons à les utiliser lors de vos réunions d'équipe afin d'actualiser votre projet pédagogique et de préparer ensemble cette nouvelle année scolaire.

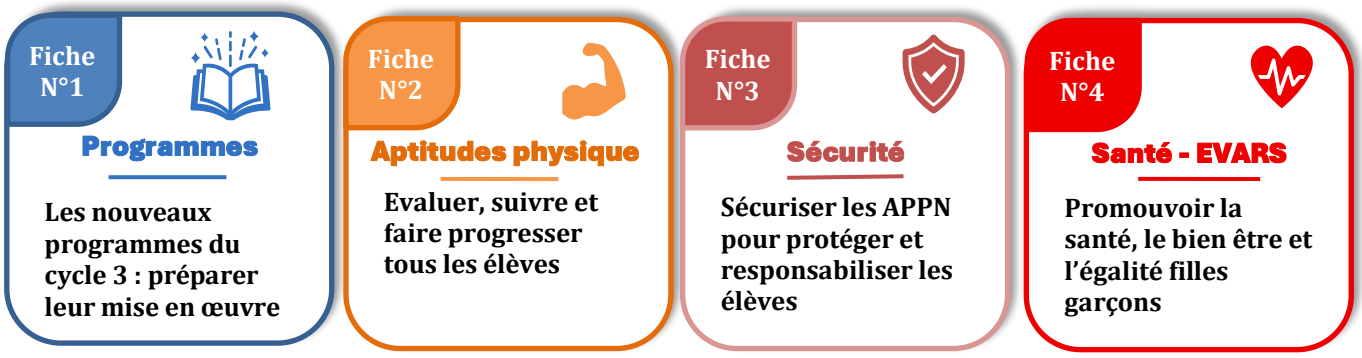

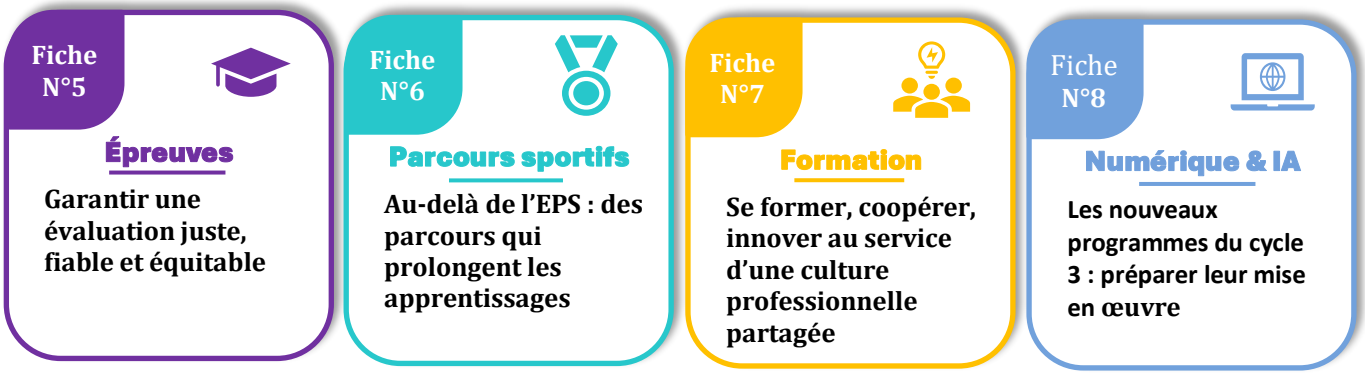

Une académie qui accompagne les équipes

L'académie poursuivra son accompagnement auprès des équipes à travers les formations, les visites d'accompagnement, les ressources pédagogiques, les chargés de mission, les conseillères techniques départementales et l'ensemble des réseaux académiques. Cette dynamique vise à soutenir les équipes dans leurs projets, favoriser le partage des pratiques professionnelles et accompagner la mise en œuvre des priorités nationales et académiques. Les coordonnées des personnes-ressources sont les suivantes :

- ***Missions des IA-IPR EPS***

Liste des missions de chaque IA-IPR EPS.

- ***Génération 2030***

M CHAMARD Éric Eric.Chamard@ac-nice.fr ;

- ***Chargé(e)s de missions***

Leur priorité consiste à effectuer des visites-conseils auprès des enseignants contractuels d'EPS et à renforcer l'accompagnement des enseignants stagiaires.
Mme HUG Emilie Emilie.Hug@ac-nice.fr ; Mme JAOUEN Claire Claire.Jaouen@ac-nice.fr ; Mme JEGOU Céline Celine.Jegou@ac-nice.fr ; Mme LETOCART Ann-Maud Ann-Maud.Letocart@ac-nice.fr ; Mme LE VAILLANT Virginie Virginie.Le-Vaillant@ac-nice.fr ; M MONTEGUT Benoit Benoit.Montegut@ac-nice.fr ; M PESCETTO Adrien Adrien.Pescetto@ac-nice.fr ; M RODIER Bruno : Bruno.Rodier@ac-nice.fr ; M RUSSIER Jean Philippe Jean-Philippe.Russier@ac-nice.fr ; M ROSSI David David.Rossi@ac-nice.fr ; Mme SENERS Valérie Valerie.Seners@ac-nice.fr.

- ***Conseillères Technique EPS de chaque département***

Mme BROSSARD Sandrine (06) cteps06@ac-nice.fr.
Mme LOGEART Karine (83) Karine.Logeart@ac-nice.fr

- ***Mission d'Interlocuteur Académique au Numérique***

La mission d'Interlocuteur Académique au Numérique (IAN) en EPS assurée jusqu'alors par M HULLO Guilhem que nous remercions est aujourd'hui vacante. Si vous êtes intéressé, prenez contact avec les IA-IPR EPS.

Les examens EPS

La commission académique d'harmonisation de la session 2026 a confirmé la qualité des évaluations conduites dans les établissements. Les harmonisations sont demeurées limitées et ont permis de garantir l'équité de traitement entre les candidats, tout en réduisant certains écarts injustifiés entre établissements ou entre filles et garçons. Le rapport complet de la commission académique d'harmonisation 2026 est disponible en téléchargement en suivant ce lien.

Les équipes sont invitées à anticiper la préparation de la prochaine session, à mettre à jour leurs protocoles certificatifs associés obligatoirement de leur fiche d'autoévaluation et à assurer une saisie rigoureuse des données dans Cyclades. Les modalités pratiques, les points de vigilance et le calendrier sont détaillés dans la fiche n°5 consacrée à la certification. Nous profitons également de cette lettre de rentrée pour valoriser les résultats académiques, car ils sont très positifs.

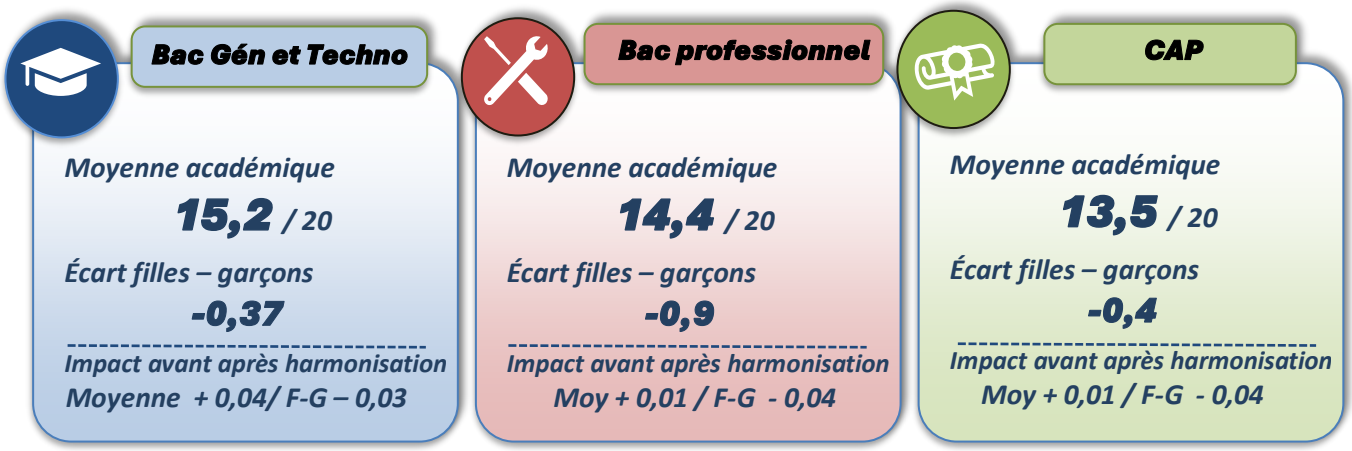

Ces chiffres montrent que les harmonisations ont eu un impact très faible sur les moyennes, mais ont permis de corriger des écarts injustifiés entre établissements ou entre filles et garçons. C'est un message positif qui met en valeur le travail des équipes et celui de la commission académique.

En ce qui concerne les épreuves ponctuelles réservées aux candidats libres, ***elles se dérouleront dans la semaine du 5 avril 2027.*** Vous remerciant de prendre vos dispositions pour être disponible, car les examens sont prioritaires sur toute autre mission. Que vous soyez en collège ou en lycée, les convocations devront être honorées.

Les rendez-vous de carrière.

Les rendez-vous de carrière s'inscrivent dans le cadre du protocole PPCR au 6ème, 8ème et 9ème échelon. Ils consistent en l'observation d'une leçon, suivie d'un entretien avec l'IA IPR EPS, puis d'un autre avec le chef d'établissement. Vous pouvez apporter tous les documents pertinents pour expliquer vos choix pédagogiques : le projet de cycle ou séquence, le projet de classe, les comptes rendus, le plan de la leçon, l'évaluation, le projet pédagogique EPS, ainsi que le cahier d'AS. L'appréciation finale, partagée entre chef d'établissement et IA IPR EPS, est communiquée par un compte rendu en fin d'année scolaire. En plus des rendez-vous de carrière, nous accompagnons les enseignants grâce aux visites-conseils, pour mettre en évidence leurs succès, renforcer leurs compétences professionnelles, régler des problèmes, améliorer la qualité de l'enseignement et proposer des formations adaptées.

Pour comprendre et se préparer à l'évaluation de votre parcours des carrières des enseignants, un guide en ligne est à votre disposition. Pour connaître l'IA-IPR EPS référent de votre établissement, consultez le site pédagogique ou la carte en ligne ainsi que le document relatif aux missions de chacun.

Site pédagogique, messagerie et démarches académiques

Consultez régulièrement le **site pédagogique EPS de l'académie de Nice**, qui centralise les ressources, les actualités et les informations utiles à votre activité. Utilisez systématiquement votre **adresse électronique professionnelle** pour le suivi de vos dossiers et vos échanges avec les services académiques et les IA-IPR EPS. Veillez également à consulter régulièrement votre messagerie afin de ne manquer aucune information importante.

Nous vous remercions enfin de compléter, dès le début de l'année scolaire et avant la fin du mois d'octobre, les démarches simplifiées « Dossier de rentrée EPS Collège V2 » ou « Dossier de rentrée EPS Lycée et CFA V2 ». Ces démarches permettent d'actualiser les données académiques relatives au fonctionnement de l'EPS dans vos établissements et contribuent à un meilleur accompagnement des équipes. En cas de besoin, avant de vous lancer dans votre démarche simplifiée, n'hésitez pas à consulter le tutoriel.

Conclusion

Les défis éducatifs auxquels nous sommes collectivement confrontés renforcent plus que jamais la place de l'Éducation physique et sportive dans la formation des élèves. En développant des compétences motrices, méthodologiques, sociales et citoyennes, notre discipline contribue pleinement à la réussite scolaire, à la santé, au bien-être et à l'émancipation des jeunes.

Comme le rappelait **Jean Piaget** : ***« L'objectif principal de l'éducation dans les écoles devrait être de créer des hommes et des femmes capables de faire de nouvelles choses, et non pas simplement de répéter ce que les autres générations ont fait ; des hommes et des femmes qui sont créatifs, inventifs et découvreurs, qui peuvent être critiques et vérifier, et non pas accepter, tout ce qu'on leur propose ».*** Cette ambition trouve un écho particulier en EPS, où chaque situation d'apprentissage invite les élèves à expérimenter, coopérer, prendre des initiatives, analyser leurs actions et construire progressivement leur autonomie.

Nous savons pouvoir compter sur votre professionnalisme, votre engagement et votre capacité d'innovation pour faire vivre une **EPS ambitieuse, exigeante et bienveillante**, au service de la réussite de tous les élèves.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre investissement quotidien et vous souhaitons une excellente année scolaire 2026-2027.

Fiche n°1 - Les programmes d'enseignement de l'EPS du cycle 3 : Préparer dès aujourd'hui leur mise en œuvre. (Référents - les 3 IA-IPR EPS).

Les programmes de l'EPS des cycles 3 ont été publiés au Bulletin officiel n°22 du 28 mai 2026. Longtemps attendus par les équipes, ils offrent désormais un cadre stabilisé permettant d'engager sereinement leur appropriation et de préparer progressivement leur mise en œuvre.

CALENDRIER

2026 2027 — Mise en œuvre en CM1

2027 2028 — Mise en œuvre en CM2 / 6ème

Le programme actuellement en vigueur reste donc applicable en CM2 et en 6e en 2026-2027.

Ce qui ne change pas

- *Les 5 objectifs généraux de l'EPS ;*
- *Les 4 champs d'apprentissage ;*
- *L'organisation du cycle 3 interdegrés (CM1/CM2/6ème).*

Les principales évolutions

- *Une rédaction plus explicite des attendus de fin de collège ;*
- *Des objectifs mieux articulés ;*
- *Des repères qui facilitent les progressions et l'évaluation*

Une année pour se préparer

L'année scolaire **2026-2027** est une année d'appropriation. Sans modifier les enseignements dispensés en classe de 6ème, les équipes sont invitées à :

- **S'approprier** les nouveaux programmes ;
- **Identifier** les principales **évolutions** ;
- **Engager** une **réflexion** sur **l'évolution** du **projet pédagogique EPS** ;
- **Analyser** les **incidences** sur les **programmations** et les **modalités d'évaluation** ;
- **Préparer progressivement** leur **mise** en **œuvre** à la **rentrée 2027**.

Pour accompagner les équipes dans cette évolution, plusieurs ressources nationales et académiques sont à votre disposition.

JE LIS

- Bo n°22 du 28 mai 2026
- Programmes d'enseignement de l'EPS cycle 3

JE DÉCOUVRE

- Vidéo « Regards sur les programmes »
- Exemples pour la mise en œuvre
- Documents d'accompagnement

JE PRÉPARE

- Réunions d'équipe régulières
- Repères d'évaluation
- Réécriture du projet EPS

JE M'APPUIE SUR

Présentation dynamique

- Cycle 3
- Cycle 4

Fiche n°2 - Les évaluations des aptitudes physiques des élèves. Mieux connaître les élèves pour adapter les enseignements et promouvoir la santé. (Référents - les 3 IA-IPR EPS).

Les évaluations des aptitudes physiques des élèves de 6e sont reconduites à la rentrée 2026. Elles constituent un outil pédagogique pour mieux connaître les élèves, adapter les enseignements et suivre leurs progrès. Les premiers résultats nationaux confirment l'intérêt du dispositif pour favoriser une pratique physique régulière et un mode de vie actif. Le dispositif est également appelé à concerner les élèves de seconde. À ce jour, la DGESCO n'a toutefois pas encore précisé les modalités de mise en œuvre pour ce niveau. Nous vous tiendrons informés dès que les cadrages nationaux seront communiqués.

POURQUOI CES ÉVALUATIONS ?

MIEUX CONNAITRE LES ELEVES : *Disposer d'informations objectives sur leurs aptitudes physiques*

ADAPTER LES ENSEIGNEMENTS : *Disposer d'informations objectives aux besoins de chacun*

PROMOUVOIR LA SANTE : *Sensibiliser les élèves, les familles de l'importance de l'activité physique régulière*

DISPOSER D'INDICATEURS : *Alimenter le projet d'EPS et d'établissement*

LES TESTS 6ème

NATIONAUX *(obligatoires)*

- **Luc Léger** *(endurance)*
- **30 mètres** *(Vitesse)*
- **Saut sans élan** *(Puissance)*

COMPLEMENTAIRES *(à l'initiative des équipes)*

- **Equilibre**
- **Coordination**
- **Souplesse**
- **Endurance musculaire**

Le mois de septembre pour agir

Les équipes sont invitées à :

- **Préparer** (protocoles, matériel, vidéos), **informer** le chef d'établissement, **organiser** les tests ;
- **Saisir** les résultats avant le **16 octobre 2026** ;
- **Restituer** les résultats aux élèves et à leur famille ;
- **Exploiter** les données pour adapter les enseignements.

Proposé aux établissements volontaires, ce dispositif est une réelle opportunité pour enrichir les pratiques pédagogiques. Les équipes disposent de nombreuses ressources pour préparer les évaluations, les mettre en œuvre et exploiter les résultats.

JE LIS

- Évaluation aptitudes physique 6ème
- Évaluation aptitudes physiques 2nde
- Guide pour les chefs et les enseignants

JE DÉCOUVRE

- Vidéo test Luc Léger
- Vidéo test saut sans élan
- Vidéo test 30 m plat
- Podcast - Activité physique de l'élève

JE PRÉPARE

- Fiches d'accompagneme 6eme
- Descriptif détaillé 2nde
- Bande-son test Luc Léger
- Voir chef(fe) pour récupérer l'identifiant de l'application ASP

JE M'APPUIE SUR

- Ressources du projet mouv'en santé
- Application de suivi passations (7/09 au 16/10/26).
- Place de l'activité physique à l'école

Fiche n°3 - La sécurité en EPS et en APPN. Sécuriser les enseignements pour favoriser les apprentissages. Nouvelle Edition 2026 spécifique second degré (Référents - les 3 IA-IPR EPS).

L'enseignement de l'EPS repose sur une exigence permanente de sécurité. Celle-ci ne se limite pas au respect des règles ou des textes réglementaires. Elle s'appuie sur une analyse des risques, l'organisation des situations d'apprentissage et le développement progressif de l'autonomie des élèves. La sécurité ne se réduit pas à l'application de règles. Elle repose sur une culture professionnelle fondée sur l'anticipation, l'analyse du risque, l'adaptation permanente des situations d'enseignement et le développement progressif de l'autonomie des élèves.

LES PRINCIPES DE LA SÉCURITÉ

LA SÉCURITÉ EST UN OBJET D'APPRENTISSAGE : *Elle participe à la construction de l'autonomie et de la responsabilité des élèves.*

LA SÉCURITÉ REPOSE SUR L'ANALYSE DU RISQUE : *Prévoir des situations progressives, des consignes explicites et des dispositifs sécurisés.*

LA SÉCURITÉ EST VOTRE RESPONSABILITÉ : *Les élèves peuvent être associés aux vérifications, mais la validation finale relève toujours de l'enseignant.*

LA SÉCURITÉ PERMET L'ENGAGEMENT : *La condition pour apprendre dans des environnements variés.*

LES POINTS DE VIGILANCE

LES ÉLÈVES
- *Niveau de maitrise et état de fatigue*
- *Tenue adaptée*

L'ENVIRONNEMENT
- *Installations et Sites de pratique*
- *Conditions météo*

LE MATÉRIEL
- *Vérifications*
- *Suivi des EPI*

L'ORGANISATION
- *Consignes claires*
- *Procédures d'urgence connue de tous*
- *Sites de pratique*

Pour agir en sécurité

Les équipes sont invitées à :

- **Actualiser** les procédures de sécurité de l'établissement ;
- **Vérifier** les **installations**, le **matériel** et les **EPI** ;
- **S'appuyer sur le nouveau vadémécum** du second degré et sur les protocoles académiques ;
- **Préparer** les procédures d'urgence ;
- **Renforcer** l'éducation des élèves à la gestion du risque.

Pour accompagner les équipes dans cette démarche, de nombreuses ressources nationales et académiques sont à votre disposition afin de sécuriser les enseignements et les activités physiques de pleine nature.

JE LIS

- Circulaire APPN 2017
- Ressources EDUSCOL
- Nouveau protocole second degré

JE DÉCOUVRE

- Vidéo vérification points de sécurité
- Vidéo gestion des EPI
- vidéo dispositifs de sécurité

JE PRÉPARE

- Préparer la sortie
- Analyser les risques
- Vérifier les EPI
- Organiser les secours

JE M'APPUIE SUR

- Nouveau protocole second degré
- 11 fiches APSA
- La présentation dynamique

Fiche n°4 - L'EPS au service de la santé, du bien-être et de l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité.

L'EPS contribue pleinement aux priorités éducatives portées par l'École. Par les expériences vécues en situation de pratique, elle favorise le développement de la santé physique, mentale et sociale, participe à (EVARS) et contribue à l'acquisition des compétences psychosociales. Elle permet aux élèves de mieux se connaître, de développer leur estime d'eux-mêmes, de respecter les autres et d'adopter durablement un mode de vie physiquement actif. Elle contribue également, en lien avec les familles et les partenaires de l'École, à construire un cadre éducatif fondé sur le respect, le dialogue et la responsabilité.

LES PRINCIPES DE LA SÉCURITÉ

LA SANTÉ : *Développer un mode de vie physiquement actif et durable.*

LE BIEN-ÊTRE : *Renforcer la confiance en soi, le plaisir d'agir et le sentiment de compétence.*

LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES : *Coopérer, communiquer, gérer ses émotions, prendre des décisions.*

L'EVARS : *Respect de soi et des autres, égalité filles-garçons, consentement, relations respectueuses.*

LES POINTS DE VIGILANCE

- ***Coopérer et s'entraider***
- ***Accepter les différences***
- ***Respecter les règles et les autres***
- ***Exprimer ses ressentis***
- ***Développer l'autonomie***
- ***S'engager de manière responsable***

Former des élèves épanouis, responsables et physiquement actifs

L'année scolaire **2026-2027** est une année d'appropriation. Sans modifier les enseignements dispensés en classe de 6e, les équipes sont invitées à :

- **Identifier** les **contributions** de **l'EPS** aux **parcours éducatifs** (Santé, Citoyen, Avenir) ;
- **Valoriser** les **compétences psychosociales** dans les **situations d'apprentissage** ;
- **Contribuer** à la **mise** en **œuvre** de **l'EVARS** à **travers** les **APSA** ;
- **Renforcer** les liens **avec** le **CESCE** et les **projets d'établissement** ;
- **Développer** les **actions favorisant** un **mode** de **vie physiquement actif**.

Pour accompagner les équipes dans cette évolution, Plusieurs ressources nationales et académiques sont à votre disposition.

JE LIS LES PROGRAMMES

- EVARS college
- EVARS lycée
- EVARS CAP
- Programmes EPS

JE DÉCOUVRE

- EVARS et EPS
- EVARS démêler le vrai du faux
- Développement des compétences psychosociales
- Vidéo sensibilisation

JE METS EN ŒUVRE

- Coopération et entraide
- Égalité filles-garçons
- Gestion des émotions
- Développement de l'autonomie et de la responsabilité

JE M'APPUIE SUR

- Référents EVARS
- CESC
- Le parcours éducatif santé
- Ressources académiques
- Charte parents école

Fiche n°5 - La certification en EPS. Garantir une évaluation juste, fiable et équitable. (Référents - les 3 IA-IPR EPS).

La certification en EPS repose sur des référentiels nationaux, des protocoles validés par la commission d' harmonisation académique garantissant l'équité entre tous les candidats. Les données issues de Cyclades ne servent pas uniquement à attribuer une note : elles constituent également un outil d'analyse permettant aux équipes de faire évoluer leurs pratiques d'évaluation et leurs parcours certificatifs..

QUATRE PRINCIPES

- **ÉQUITÉ :** *En équipe, garantir les mêmes exigences pour tous.*
- **FIABILITÉ :** *Faire valider vos référentiels par la commission d'harmonisation.*
- **OBJECTIVITÉ :** *Des référentiels, critères partagés par toute l'équipe.*
- **PILOTAGE :** *Utiliser le rapport de la commission pour faire évoluer les pratiques.*

ENSEIGNEMENTS DE LA COMMISSION

- *Les harmonisations restent limitées et ciblées.*
- *Les écarts proviennent principalement des parcours certificatifs.*
- *Les menus influencent davantage les résultats que les APSA prises isolément.*

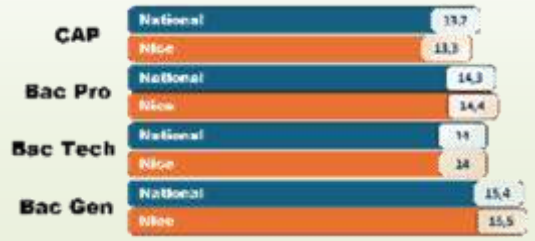

Préparer sereinement la session 2027

- **Transmettre les nouveaux référentiels** ou référentiels modifiés **OBLIGATOIREMENT AVEC leur fiche d'autoévaluation** aux conseillères techniques EPS *Mme Brossard* (06) et *Mme Logeart* (83) en octobre ;
- **Renseigner les protocoles** dans **Cyclades** en **octobre** ;
- **Distribuer** les **élèves** dans leur **menu** en **janvier** ;
- **Inscrire** les **notes dès** la **distribution réalisée** ;
- **Récupérer** les **attestations** avec n° **PSQS** des **SHN** (seuls à pouvoir avoir un 20/20 dans une APSA) ;
- **Garder** les **certificats médicaux**.

Pour accompagner les équipes dans cette évolution, Plusieurs ressources nationales et académiques sont à votre disposition.

JE CONSULTE

- Rapport de la commission 2026
- Circulaire examen
- « 0 » INTERDIT si absence = « AB »
- Liste des sportifs de haut niveau

JE RENSEIGNE

- Protocoles Cyclades ≅ octobre
- Distribuer élèves ≅ fin décembre
- Renseigner notes ≅ janvier
- Protocoles modifiés ou nouveau dans TRIBU

JE PRÉPARE

- Calendrier des épreuves
- Nouveaux protocoles + fiche d'autoévaluation
- Protocole modifié + fiche d'autoévaluation
- Participation aux épreuves ponctuelles

JE M'APPUIE SUR

- Commission académique
- Conseillères techniques EPS
- Fiches vierges référentiel BAC GT, BAC PRO, CAP
- Fiches d'autoévaluation par CA

Les examens sont prioritaires sur toutes les autres missions, les convocations devront être honorées.

Fiche n°6 – Au-delà de l'EPS. Des parcours qui prolongent les apprentissages.

L'académie de Nice développe une politique ambitieuse visant à promouvoir une pratique physique durable et à accompagner les parcours sportifs des élèves. À travers l'association sportive, les dispositifs « Savoir nager » et « Savoir rouler à vélo », les sections sportives scolaires, les Sport-Études, l'accompagnement des sportifs de haut niveau et la dynamique Génération 2030, elle offre aux élèves des opportunités de pratique, d'engagement et de réussite tout au long de leur parcours scolaire.

SAVOIR NAGER

IA-IPR EPS : Frédérique Rouanet

Garantir à chaque élève l'acquisition de l'Attestation du savoir nager en sécurité.

AS et UNSS

Référents / les 3 IA-IPR EPS

Encourager l'engagement, la pratique volontaire et la prise de responsabilités

GÉNÉRATION 2030

IA-IPR EPS : Rigottard Didier

Faire vivre l'héritage olympique et paralympique à travers des projets éducatifs et sportifs

DEUX HEURES DE SPORT en +

IA-IPR EPS : Ménard Chrisitine

Encourager la pratique sportive des collégiens éloignés du sport

SPORT ETUDE

IA-IPR EPS : Rigottard Didier

Accompagner les SHN pour concilier performance sportive et réussite scolaire.

L'ensemble de ces dispositifs constitue une opportunité pour enrichir le parcours des élèves et renforcer la place de l'EPS dans les projets d'établissement. Les équipes sont invitées à s'en emparer, à développer les partenariats locaux et à valoriser les parcours sportifs afin d'offrir à chaque élève des opportunités de pratique, d'engagement et de réussite adaptées à ses aspirations et à ses besoins. Pour lancer cette dynamique dès la rentrée, vous pouvez faire de « Septembre Bouge » une occasion de faire bouger les élèves, de valoriser l'AS et de développer les partenariats autour de la pratique sportive.

Complémentaires de l'enseignement obligatoire, ces dispositifs offrent aux équipes des leviers concrets pour développer la pratique physique, favoriser l'engagement des élèves et accompagner leurs parcours sportifs tout au long de leur scolarité.

SAVOIR NAGER

- Circulaire natation
- Vidéo du test
- Attestation renseignée dans le LSU
- Données à inscrire dans le dossier de rentrée collège

AS et UNSS

- Dynamiser l'AS, participer aux rencontres les mercredis
- Jeunes officiels : formation et valorisation
- Journée nationale du sport scolaire
- Projet national

GÉNÉRATION 2030

- Label génération 2030
- Ambassadeurs génération 2030
- Semaine olympique et paralympique
- Ressources

DEUX HEURES DE SPORT en +

- Circulaire 2026
- Site éducation nationale
- Eduscol : « pratique sportive à l'école »

SPORT ETUDE

- Circulaire 2023
- Aménagement de la scolarité
- Accompagnement du double projet sportif et scolaire
- Ressources

Les Sections Sportives Scolaires. (Référent – Rigottard Didier).

Campagne d'ouverture, fermeture et renouvellement 26-27

Les SSS constituent un levier essentiel de la politique académique en faveur des parcours sportifs. Elles permettent de concilier réussite scolaire et pratique sportive renforcée grâce à un partenariat entre l'établissement, les collectivités territoriales, les fédérations et les clubs.

Cette année, 25 SSS sont concernées par un renouvellement.

06 ALPES-MARITIMES (14)

Lycée AUDIBERTI 0060001U: basket-ball
Lycée PARC IMPÉRIAL 0060029Z : handball
Lycée INTERNATIONAL CIV 0061642C: rugby

Collège JEAN FRANCO 0060063L : ski
Collège SAINT BLAISE 0060066P : APPN
Collège DON BOSCO 0060773H : VTT - cyclisme
Collège SIMONE VEIL 0060838D : escalade
Collège LOUIS NUCERA 0061001F : handball
Collège JULES ROMAINS 0061129V : basket-ball
Collège LA FONTONNE 0061133Z : handball
Collège JOSEPH PAGNOL 0061134A : natation
Collège PIERRE BONNARD 0061239P : volley-ball
Collège LES MIMOSAS 0061924J : voile
Collège BELTRAME 0062181N : arts du cirque

83 VAR (11)

Lycée RAYNOUARD 0830007G : danse
Lycée THOMAS EDISON 0830032J : basket-ball
Lycée COSTEBELLE 0831563Y : volley-ball
Lycée VAL D'ARGENS 0831646N : escalade

Collège PIERRE PUGET 0830069Z : football
Collège ALPHONSE KARR 0830075F : handball
Collège MAURICE GENEVOIX 0830148K : kickboxing
Collège GERARD PHILIPE 0830837J : rugby
Collège MOULIN BLANC 0830996G : pétanque
Collège MARCEL PAGNOL 0831115L : Boxe française Savate
Collège HENRI BOSCO 0831218Y : handball

Points de vigilance

1. Respecter le cahier des charges.
2. Associer le conseil pédagogique et le CA.
3. Les moyens pris sur la marge d'autonomie de l'établissement.
4. Valorisation des pratiques féminines.
5. Les dérogations sont rarement acceptées par les DASEN.
6. S'engager avec l'UNSS.

Anticiper le renouvellement et le développement des Sections Sportives Scolaires.

JE CONSULTE

- Circulaire 2023 (juste la partie 1)
- Cahier des charges
- BA de l'académie
- Foire aux questions
- Le calendrier

JE RENSEIGNE

- Demande OUVERTURE
- Demande FERMETURE
- Demande RENOUVELLEMENT
- **Avant le 16/10/2026**

JE PRÉPARE

- Démarche simplifiée
- Convention
- Bilan annuel d'évaluation
- Projet pédagogique de la SSS

JE M'APPUIE SUR

- L'IA-IPR EPS référent Rigottard Didier
- Les Conseillères Techniques EPS
- Présentation dynamique

CT EPS du 06 : sandrine.brossard@ac-nice.fr

CT EPS du 83 : karine.logeart@ac-nice.fr

Fiche n°7 - Développer une culture professionnelle au service de la réussite des élèves. Se former, coopérer, innover. (Référents – Christine Ménard).

Le développement professionnel est au cœur de la dynamique académique. L'offre de formation 2026-2027 accompagne les enseignants à chaque étape de leur parcours professionnel : préparer les concours, approfondir l'enseignement des APSA, renforcer la sécurité des enseignements, développer des pratiques, coopérer au sein des équipes et répondre aux besoins des élèves. Autant d'opportunités pour enrichir les pratiques pédagogiques et construire une culture professionnelle partagée au service de la réussite de tous.

PRÉPARATION AGRÉGATION INTERNE

Objectif : Préparer les épreuves d'admissibilité et d'admission
Formation : le samedi et en soirée
Durée : 132 heures

Je m'inscris

PRÉPARATION CAPEPS INTERNE

Objectif : Préparer les épreuves d'admissibilité et d'admission
Formation : le samedi et en soirée
Durée : 68 heures

Je m'inscris

ENSEIGNER L'ESCALADE EN SÉCURITÉ

Objectif : Renforcer les compétences professionnelles (pédagogie, sécurité, ÉPI…)
Formation : présentiel et distanciel
Durée : 32 heures

Je m'inscris

ENGAGEMENT ET RÉUSSITE DES ELEVE EN RUGBY - ULTIMATE

Objectif : favoriser l'engagement et la réussite de tous (EBEP ; filles, garçons…)
Formation : présentiel et distanciel
Durée : 24 heures

Je m'inscris

ENGAGEMENT ET RÉUSSITE DES ÉLÈVES EN MUSCULATION

Objectif : Construire des situations sécurisées favorisant autonomie et réussite
Formation : présentiel et distanciel
Durée : 9 heures

Je m'inscris

PROCESSUS DE CRÉATION ARTISTIQUE EN DANSE/ARTS DU CIRQUE

Objectif : Développer le processus de création artistique et enrichir les pratiques
Formation : présentiel et distanciel
Durée : 15 heures

Je m'inscris

GESTES DE PREMIERS SECOURS ET RISQUES MÉTIER EN EPS

Objectif : renforcer les compétences relatives aux premiers secours en EPS
Public : ouverte aux non-formateurs PSC1/SST

Je m'abonne

STAGE DE PROXIMITÉ ET RÉSEAUX APPRENANTS

Objectif : Construire des formations répondant aux besoins exprimés par les établissements ou les réseaux
Public : Équipe EPS

Contacter IA-IPR EPS

SENSIBILISATION AUX RISQUES DU METIER ENSEIGNANT EPS

Objectif : Sensibiliser aux risques du métier d'enseignant d'EPS et aux préconisations réglementaires.
Modalité : distanciel.

Je m'abonne

INFORMATIONS UTILES

Je consulte : Le catalogue EAFC https://www.ac-nice.fr/eafc

Je respecte : Le calendrier des inscriptions

Je contacte : En cas de difficultés eafc-dev.professionnel@ac-nice.fr

Fiche n°8 - Numérique, intelligence artificielle et innovation en EPS.

(Référents – Rigottard Didier). Le numérique au service des apprentissages

Le numérique et l'intelligence artificielle peut accompagner l'enseignant d'EPS à chaque étape de son action professionnelle pour gagner en efficacité, enrichir les apprentissages et favoriser la réussite des élèves.

PRÉPARER
Concevoir et anticiper

- IA générative pour créer, différencier
- Construire des progressions, des séances
- Produire des ressources adaptées aux élèves.

PARTAGER
Coopérer et mutualiser

- Partager sur Tribu
- S'inspirer des pratiques des collègues
- Travailler en réseau et collaborer.

ANIMER
Pendant le cours

- Vidéos, code QR, applications
- Tablettes et supports numériques
- Motiver, diversifier, réguler les apprentissages.

ÉVALUER
suivre les progrès

- Grilles et outils numériques
- Collecte et traitement de données
- Saisi dans Cyclades et suivi des compétences.

OBSERVER
Analyser et ajuster

- Vidéo différée et ralentie
- Analyse des gestes
- Feedback pour l'élève et régulation de l'action.

Le développement des usages numériques constitue une opportunité pour enrichir les pratiques pédagogiques et accompagner les évolutions de l'EPS. L'académie encourage des usages progressifs, sécurisés et éthiques, permettant aux enseignants de gagner en efficacité tout en renforçant la qualité des apprentissages et la réussite de tous.

« Le numérique ne remplace pas l'enseignant ; il renforce sa capacité à faire apprendre ».

JE CONSULTE

- Charte académique
- Eduscol - Numérique
- Cadre de références des compétences numériques (CRCN)
- Ressources numériques académiques

JE DÉCOUVRE

- Exemples scénarios pédagogiques
- Capsules vidéo…
- La différenciation assistée par l'IA
- Retours expériences

JE TESTE

- IA générative (texte, image, vidéo, audio)
- Outils vidéo et analyse du mouvement
- Applications, outils collaboratifs et questionnaires

JE M'APPUIE SUR

- DRANE
- IAN EPS et IA-IPR EPS
- Circulaire du 2/7/26
- Animateurs nationaux EPS :
  Fabien COCHARD
  Pascal NOGARO

ATTENTION

- **Le numérique reste un moyen au service des apprentissages**
- **L'enseignant garde toute sa liberté pédagogique et son expertise**
- **Protection des données et respect des droits d'auteur**
- **Usages encadrés, conformes au cadre réglementaire**